



## Bailleur malhonnête comment faire

Par **locataire750**, le **01/08/2013** à **14:10**

Bonjour,

j'ai un problème avec mon ancien bailleur qui me réclame 1100€ pour:

- une semaine de préavis (alors que l'appartement était déjà occupé par d'autre locataire).
- des travaux de peinture (dut a des taches de moisissures présente dans tous l'appartement qui sont dut a des problèmes récurrent d'humidité dut a la vétusté de l'appartement donc usure normal.(signaler rapidement après notre installation). il m'a facturé que les murs du salon
- il nous réclame aussi 480€ pour une baignoire qui avait une tache de 2cm, baignoire qu'il a complètement changé ce que je trouve exagéré.

Il m'envoie une facture pour justifier ces montants, ces travaux aurait été effectué par une entreprise, je me suis renseigner cette entreprise est spécialisé dans la vente de gros de maroquinerie et pas dans la pose de baignoire et peinture.

De plus en me renseignant je me suis rendu compte que le gérant habité dans la même rue que l'appartement en question.

Je ne sais pas quoi faire il ne veut pas me rendre ma caution et il est de mauvaise foi. **merci**

Par **cocotte1003**, le **02/08/2013** à **12:05**

Bonjour, avez vous signé un état des lieux de sortie ou ces problèmes apparaissent ?

Avez vous signalé par Irar le problème l'humidité , cordialement

Par **locataire750**, le **02/08/2013** à **14:05**

bonjour,  
oui le problème d'humidité avait été signalé qq mois après notre installation on lui avait même envoyé des photos.  
sur l'état des lieux de sortie il est noté pour le mur "usure" et pour la baignoire "mauvais état" .  
l'état des lieux d'entrée c'était mur "bon état" et baignoire "usure".

Par **Lag0**, le **02/08/2013** à **14:09**

Bonjour,  
"usure" et "mauvais état" sont des termes qui ne permettent pas de mettre en évidence des dégradations à la charge du locataire.  
Rappelons que l'usure naturelle (vétusté) est à la charge du bailleur.  
Pour que la responsabilité du locataire soit mise en cause, il aurait fallu que des dégradations soient notées, tâches, trous, accros, etc.